

Commentaire de gestion

Le fonds Alken Fund Income Opportunities a progressé de 0,6 % (part EU3h) en janvier.

Les marchés mondiaux des titres à revenu fixe ont été agités en janvier, les inquiétudes concernant l'impact des politiques commerciales, suivies de données plus faibles sur l'inflation, ayant entraîné une volatilité des taux sous-jacents. Les obligations d'entreprise à haut rendement ont surperformé, soutenues par une toile de fond économique résistante.

La performance est principalement due à des facteurs de valorisation et de revenu, qui ont plus que compensé une partie de l'impact négatif de la hausse des taux d'intérêt sous-jacents.

L'Amérique du Nord a été la région la plus forte dans un environnement de marché positif. UGI Corp 2028 a été le plus grand contributeur individuel, aidé par un message rassurant du nouveau PDG concernant les initiatives visant à améliorer la génération de liquidités et à réparer le bilan.

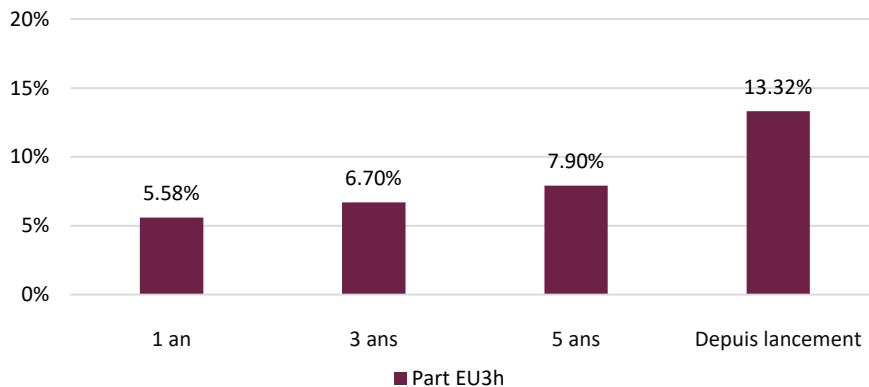
L'Europe a également été une région solide, la plupart des positions affichant des rendements positifs. Genfit 2025 a progressé après que la société a annoncé une offre de rachat de la dette existante, à la suite d'un accord avec un investisseur spécialisé pour injecter des capitaux.

Vallourec 2032 s'est redressé après que la société a confirmé qu'elle avait atteint son objectif de dette nette nulle plus tôt que prévu grâce à une bonne exécution opérationnelle. En revanche, Ubisoft 2027 a chuté après que la société a annoncé une baisse des ventes due à la mauvaise performance des jeux actuels et à des retards dans l'une de ses principales franchises.

L'Asie hors Japon a été la région la plus performante grâce à Dexus 2027, qui a progressé grâce à l'amélioration du sentiment à l'égard du marché australien de l'immobilier de bureau.

La dynamique du marché n'a pas changé récemment, avec une certaine divergence dans la politique des banques centrales face à des tendances économiques contrastées. Les perspectives robustes aux États-Unis limiteront la capacité de la Réserve fédérale à réduire rapidement ses dépenses, tandis que la Banque centrale européenne est plus encline à poursuivre son assouplissement. En outre, les écarts de taux des entreprises se situant à des niveaux historiquement bas et malgré une croissance économique résistante, nous continuons à privilégier les émetteurs de qualité tout en recherchant des opportunités d'augmentation de la durée.

Performance depuis le lancement



Performances passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances futures

Part	EU3h	EU3hd	CH3hd
NAV	127.11	113.32	103.68
Date de lancement	20-Nov-19	07-Feb-20	06-Dec-19
ISIN	LU1864132532	LU1864131138	LU1907580283
Code Bloomberg	AIOEU3H LX	ALAFOEE LX	AIOSCH3 LX
Couverture de change ¹	Oui	Oui	Oui

(1) Couverture systématique des actifs du portefeuille dans la devise principale

Gérants

Antony Vallée

Nicolas Dubourg



Objectifs d'investissement

Obtenir du rendement et une croissance du capital principalement en exploitant les opportunités d'investissement à l'échelle mondiale par le biais de la dette d'entreprise cotée et des obligations convertibles avec un profil obligataire, émises par des sociétés sélectionnées selon une approche de développement durable.

Caractéristiques

Caractéristiques	Part "EU3h"
Actifs sous gestion :	28 m USD
Hurdle Rate:	ESTR+1%
Devise principale du fonds :	USD
Devise de la part :	EUR
Statut légal :	UCITS
Domiciliation :	Luxembourg
Frais de gestion ¹ :	1.20%
Frais de surperformance ² :	15%
Règlement / Livraison :	T+3
SFDR ³ :	Art.8
SRI ⁴ :	1 2 3 4 5 6 7

(1) Part EU3h, EU3hd, CH3hd

(2) Au-dessus de ESTR (Euro sort-term rate) + 1%

(3) Sustainable Financial Disclosure Regulation

(4) Summary Risk Indicator

Performance¹

	Fonds	ESTR ²
Depuis le lancement	3.68%	6.18%
Sur l'année	0.56%	0.25%
Mensuelle	0.56%	0.25%
1 an	4.59%	3.63%
3 ans	3.74%	7.42%
5 ans	2.97%	6.27%
2024	3.76%	3.74%
2023	5.13%	3.24%
2022	-5.94%	-0.01%
2021	0.00%	-0.56%
2020	0.22%	-0.50%

(1) Performance de la part EU3h du fonds

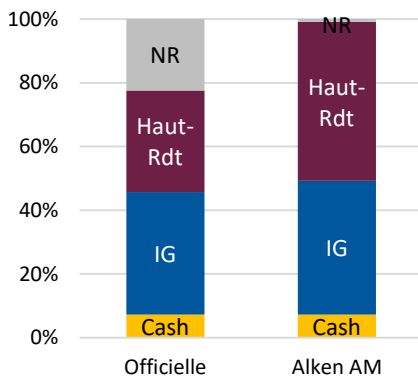
(2) Euro short-term rate

Indicateurs de risque

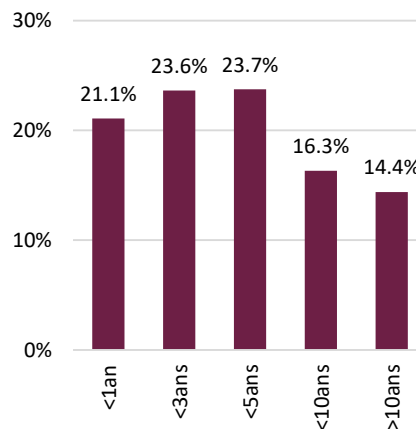
Indicateurs de risque	Fonds
Volatilité	3.6%
Sharpe ratio	-0.13
Sortino	-0.11

Principales positions du portefeuille		Secteur	Fonds	Concentration	Fonds
Just Eat Takeaway.Com	1.250% Apr 2026	Consommation Discrétionnaire	3.2%	10 premières positions	24%
Energias De Portugal Sa	1.875% 02/08/2081	Services Publics	2.9%	20 premières positions	40%
Genfit	3.500% Oct 2025 (Restructured)	Santé	2.7%	Nombre de positions	86
Vallourec Saca	7.5% 15/04/2032	Energie	2.6%	Liquidités (%)	8.1%
Tag Immobilien	0.625% Aug 2026	Immobilier	2.5%		

Répartition des notations ¹



Calendrier des maturités

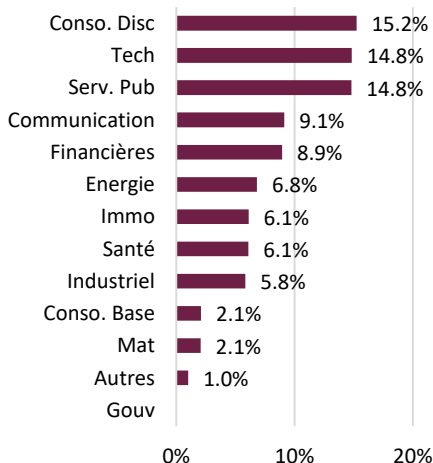


Caractéristiques

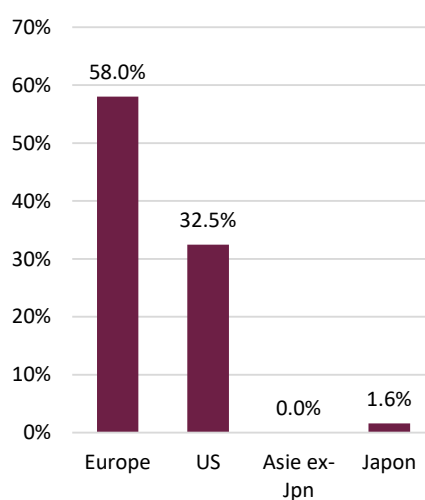
Caractéristique	Fonds
Notation ²	BBB-
Rendement (%) \$	5.6
Rdt courant (%) \$	4.0
Durée de vie (Années)	2.6
Duration	2.8

(1) Notation des titres ou de l'émetteur ou du garant ou de la maison mère; Source acquise de 6 agences et S&P et complétée par la notation interne Alken AM pour les titres non-notés ("Non-N") | 2) Officielle et interne Alken pour les titres ou émetteurs non-notés ; espèces assimilés comme notation équivalente AA (notation du dépositaire).

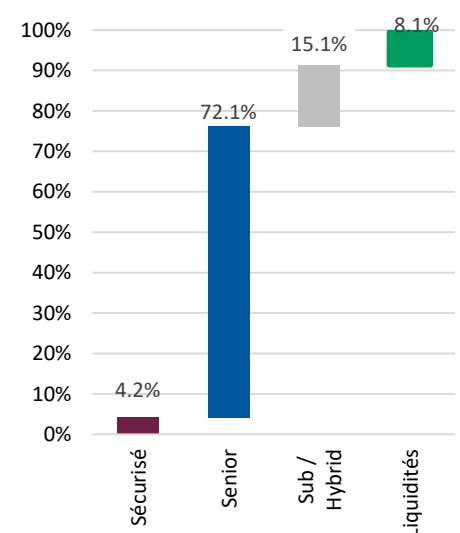
Répartition sectorielle



Répartition géographique



Répartition de la dette



Fiche produit au 31-Jan-2025

Communication marketing à l'usage exclusif des investisseurs professionnels. Veuillez consulter le prospectus du fonds et le document d'informations clés avant d'effectuer tout investissement définitif.

Ce document a été préparé par AFFM S.A., ayant son siège social au 3, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 221.009 ("AFFM"), agissant en qualité de société de gestion, conformément au chapitre XV de la Loi de 2010, d'Alken Fund, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières ("OPCVM"), soumis à la Loi de 2010 (le "Fonds"), à des fins d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre publique d'achat ou de vente de tout titre ou instrument financier mentionné dans le présent document. AFFM et le Fonds sont agréés au Grand-Duché de Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF").

Cette communication marketing a été émise à l'attention des investisseurs institutionnels et autres investisseurs professionnels et ne doit pas être distribuée aux investisseurs particuliers pour lesquels elle n'est pas adaptée.

Pour toute réclamation, veuillez contacter le représentant du Fonds ou AFFM ou le représentant de votre pays. Vous trouverez les coordonnées ci-dessous. Le contenu de ce document est confidentiel et ne doit être divulgué qu'à la personne ou aux personnes à qui il est destiné

Les investisseurs sont invités à consulter leurs conseillers professionnels sur les conséquences fiscales et autre d'un investissement dans le Fonds. Ce document doit être lu conjointement avec le Prospectus et le Key Information Document ("KID") ou le Key Investor Information ("KIID") pour les investisseurs britanniques. L'AFFM ne garantit pas que les informations contenues dans ce document, y compris les données, les projections et les hypothèses sous-jacentes, soient exactes ou complètes et ne doivent pas être considérées comme telles. Le présent document repose sur certaines hypothèses, prévisions de la direction et analyses des informations disponibles à la date du présent document et reflète les conditions existantes et les points de vue d'AFFM à la date du document, qui sont par conséquent susceptibles d'être modifiés à tout moment sans préavis. Ni le Fonds ni AFFM n'ont l'obligation de notifier l'un quelconque de ces changements. Ni le Fonds ni AFFM ne font de déclaration ou ne donnent de garantie, expresse ou implicite, et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exhaustivité, l'exactitude ou la fiabilité de ce document. Les performances passées présentées dans ce document ne constituent pas un indicateur ou une garantie fiable des performances futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts.

En particulier, AFFM ne peut être tenu responsable de toute perte ou dommage, direct, indirect ou consécutif, subi par toute personne en raison d'erreurs ou d'omissions dans le document ou de la confiance accordée à toute déclaration contenue dans ce document. Toute souscription dans le Fonds comporte des risques, y compris la perte éventuelle du montant principal investi. Les souscriptions doivent uniquement être basées sur le prospectus actuel et d'autres documents officiels, le cas échéant, du Fonds, qui contiennent de plus amples informations concernant les risques, les frais, les droits d'entrée et le montant minimum d'investissement. Un exemplaire du prospectus, du KID ou du KIID pour les investisseurs britanniques, des rapports annuels, des rapports semestriels et de tout autre document officiel relatif au Fonds est disponible au siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Aucune information contenue dans le présent document ne constitue une sollicitation ou une offre de la part d'un membre d'AFFM de fournir un conseil ou un service d'investissement ou d'acheter ou de vendre des instruments financiers.

Le Fonds, lui-même, ou certaines catégories d'actions du Fonds, peuvent ne pas être enregistrés à des fins de distribution dans votre juridiction.

Allemagne: L'agent financier est Zeidler Legal Services, Bettinastrasse 48, 60325 Frankfurt, Allemagne.

Autriche: L'agent financier est Raiffeisen Bank International AG, Am Stadtpark 9, 1030 Vienne, Autriche.

Belgique: L'agent financier et le représentant est CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, 1000 Brussels, Belgium.

Espagne: Le Fonds est enregistré auprès de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières (CNMV) sous le numéro d'enregistrement 858. L'agent est Tressis Sociedad de Valores SA, Jorge Manrique, 12. 28006 Madrid, Espagne.

France: L'agent financier est BNP Paribas Securities Service, 66, rue de la Victoire, F-75009 Paris, France.

Italie: L'agent payeur est Allfunds, Via Bocchetto 6, 20123 Milano, Italie.

Portugal: Le Fonds est enregistré auprès de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières (CMVM). L'agent est Banc o Best Praça Marquês de Pombal, 3A - 3º, 1250-161 Lisbonne, Portugal.

Royaume-Uni: L'agent de la facilité est Alken Asset Management Ltd., 25 Savile Row, W1S 2ER Londres, Royaume-Uni.

Singapour: Le Fonds n'est éligible que pour les "investisseurs accrédités" tels que définis par la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Securities and Futures Act), chapitre 289 de la loi de Singapour.

Suisse: Le représentant est FundPartner Solutions (Suisse) SA, route des Acacias 60, CH-1211 Genève 73, Suisse. L'agent payeur est Banque Pictet & Cie SA, 60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse.

La décision d'investir dans un fonds dit «ESG» ou un fonds ayant un objectif de placement durable doit tenir compte de toutes les caractéristiques environnementales et/ou sociales du fonds, ou de l'objectif de placement durable décrit préalablement dans le prospectus.

L'AGENCE LUXEMBOURGEOISE DE LABELISATION DU SECTEUR FINANCIER (LuxFLAG) est une association indépendante et internationale à but non lucratif créée au Luxembourg. L'agence vise à promouvoir l'Investissement Responsable en attribuant aux véhicules d'investissement éligibles ce label LuxFLAG. Il permet aux gestionnaires d'actifs de mettre en valeur leurs produits d'investissement en matière de développement Durable. La certification LuxFlag de cet instrument est valide jusqu'au 30 juin 2025. Les investisseurs ne doivent pas se fier à LuxFLAG ou au Label LuxFLAG en ce qui concerne les questions de protection des investisseurs et LuxFLAG ne peut encourir aucune responsabilité liée à la performance financière ou au défaut de paiement. Veuillez trouver plus d'informations sur <https://luxflag.org/>.

Des renseignements sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à <http://www.affm.lu/esg.aspx>

AFFM peut décider à tout moment de retirer les dispositions, que la société a prises pour la distribution des parts de ses organismes de placement collectif conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/EC et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/EU.

Copyright © AFFM S.A. Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite entièrement ou partiellement sans autorisation.